

MOTION

Rétablissement d'un gestionnaire pour le corps des BAS au ministère

Fin août 2008, nous apprenions avec stupeur que le poste de gestionnaire du corps des BAS (plus de 1200 agents) à la DGRH était supprimé. Jusqu'à cette date, cette gestion était assurée à la grande satisfaction de tous les personnels et de leurs représentants.

Les agents s'inquiètent légitimement des retards qui ne manqueront pas de se produire dans la gestion de leurs carrières (retard dans la publication des arrêtés, etc.)

Cette décision inconsidérée risque d'avoir des conséquences désastreuses à terme sur toute la gestion des corps des personnels de bibliothèque, en faisant peser sur un personnel toujours plus réduit un nombre de dossiers toujours plus important.

Les représentants des personnels à la CAP des AB, siégeant le Jeudi 04 décembre 2008, demandent instamment le rétablissement de ce poste, indispensable à la bonne gestion des carrières des BAS.